Programme additionnel au « plan national pour la prévention des risques liés aux effondrements des cavités »

Guide local à l'usage des particuliers pour la mise en sécurité d'effondrements de cavités souterraines en domaine privé







Point de départ

Effondrements de Fâches-Thumesnil (2009)

- Préfecture du Nord SIRACED-PC
- BRGM, CETE, INERIS, DREAL
- constat d'impuissance
- cas particulier!



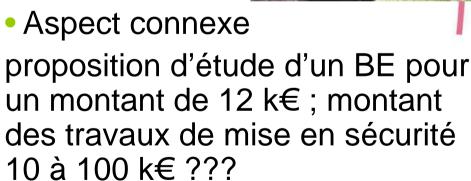








Photo BRGM

Constats

- évènement sur domaine privé
- sans répercussion sur le domaine public
- n'impactant pas de bâti

Conséquences

- pas de possibilité d'intervention de la collectivité
- non éligible aux fonds « Barnier »
- pas de prise en charge par les assurances

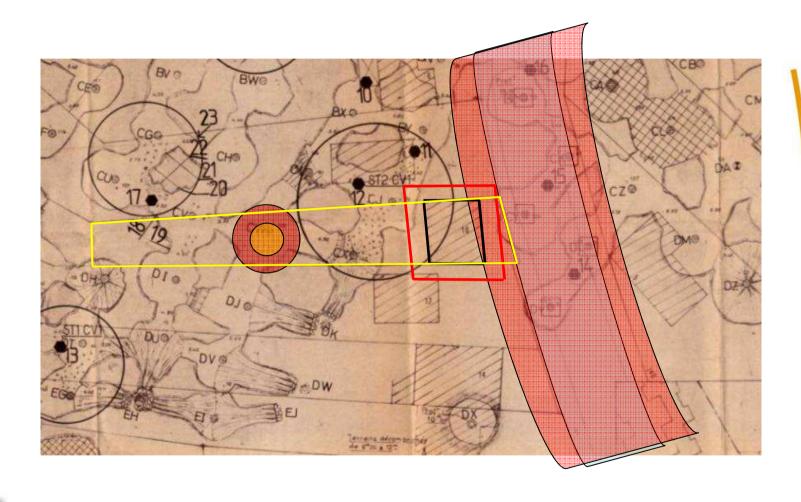
Proposition

- guide à l'usage du particulier
- « Plan Cavités » Préf. du Nord Progr. additionnel





Exemple







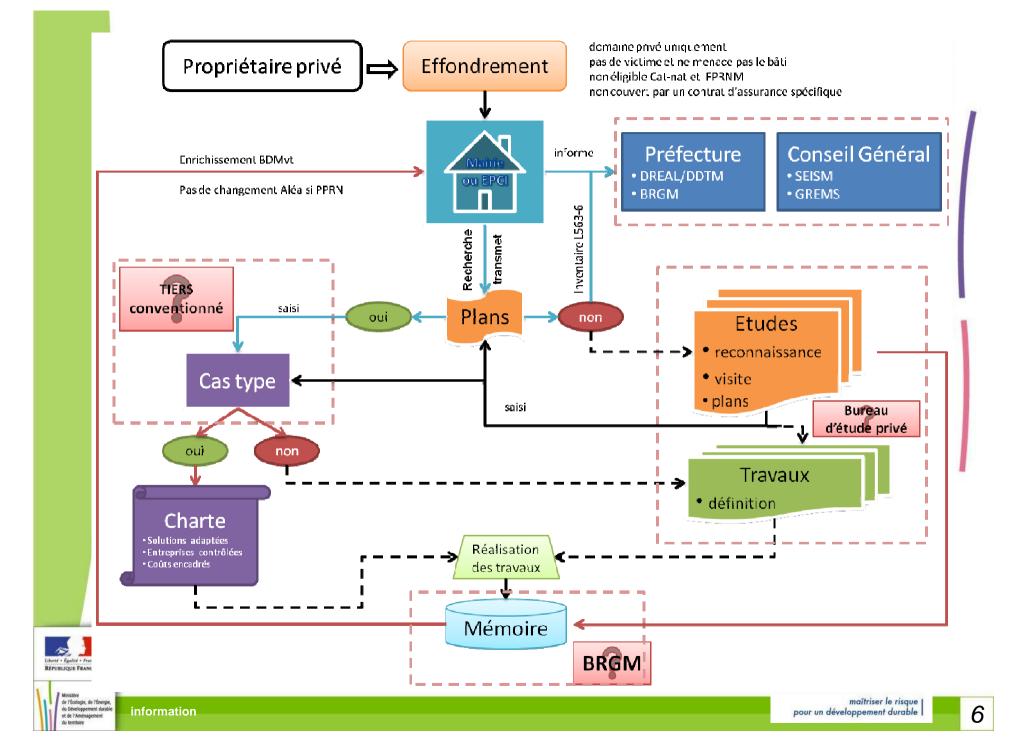
Approche développée

- Réaliser un guide didactique simple non redondant avec l'existant
- Elaboration d'un logigramme exhaustif des actions

- Consultation des intervenants potentiels
 - collectivités
 - experts
 - entreprises







Le guide

- 4 parties
 - Cadrage du sujet (domaine privé…)
 - Procédure (Mairie, cas type...)
 - Travaux (charte FRTP, coûts, fiche travaux...)
 - Et après (limitations d'utilisation du site…)
- 1 annexe : présentation de 5 cas types
- en accompagnement : charte FRTP





A.2 CAS-TYPE Nº2: DESORDRE EN CHAMBRES ET PILIERS AVEC MISE A JOUR DE VIDE SOUTERRAIN

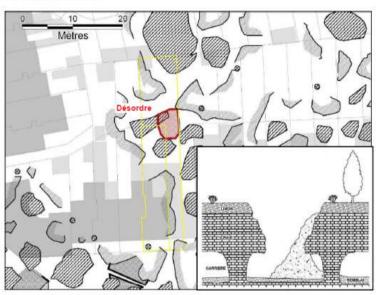


Figure 2: Cas-type nº2

Configuration de la zone à traiter	Le désordre (en rouge sur la figure) de forme circulaire ou rectangulaire un diamètre supérieur à 3 m en surface. Les parois sont subvertica mais commencent à s'évaser.
	Le désordre (en rouge sur la figure) est au droit d'une carrière exploitée chambres et piliers. Il résulte d'un effondrement de pilier et/ou du toit de chambres. Il affecte en surface plusieurs parcelles privées appartenan un même propriétaire (en jaune sur la figure).
	Le désordre laisse apparaître des vides souterrains (départ de galeries) fond de trou.
	Dans le secteur, la hauteur moyenne des galeries est de l'ordre de 4 m la portée entre les piliers est de l'ordre de 3 m.
	Pour un vide de 6 m x 4 m et de 3 m de profondeur, il sera nécessaire traiter environ 70 m ³ ± 50 % avec barrage (géotextile, mousse, mur po bloquer l'extension en souterrain)
Environnement	Situé dans des jardins, secteur enclavé par des maisons, il est diffic voire impossible de faire venir des engins de chantier.
	Le traitement ne doit pas déborder sur la parcelle privée à l'est.
	L'accès à la carrière est possible par un puits situé à moins de 100 m désordre. La carrière est en mauvais état mais visitable.

A.3 CAS-TYPE N3: RUPTURE DE TETE DE CATICHE

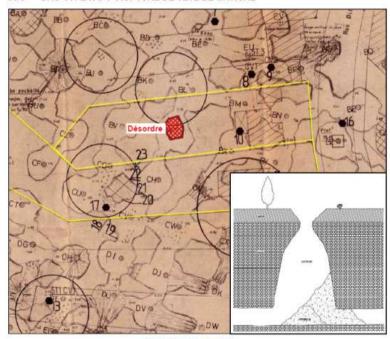


Figure 3: Cas-type n3

Configuration de la zone à traiter	Le désordre (en rouge sur la figure) de forme circulaire ou elliptique a un diamètre inférieur à 3 m en surface. Les parois sont subverticales.
	Le désordre est au droit d'une carrière exploitée en catiches. Il résulte d'un effondrement d'une tête de catiche. Il affecte en surface 1 parcelle privée (en jaune sur la figure).
	Le désordre laisse apparaître du vide souterrain en fond de trou (départ de galeries).
	Il s'agit d'une catiche de 7 m de diamètre et de 10 m de hauteur soit un volume à combler de 300 m³ ± 20% (forme de la catiche, remblai au fond, départ de remblai vers les autres vides).
Environnement	Situé dans un jardin, secteur enclavé par des maisons, il est difficile voire impossible de faire venir des engins de chantier.
	1 seule parcelle est impactée par les travaux.
	L'accès à la carrière n'est pas possible.

Page 3 sur 5

8





INERIS DRS-12-128945-05712A Page 2 sur 5 INERIS DRS-12-128945-05712A

pour un développement durable

La charte

- Sollicitation d'entreprise par le biais de la FRTP
- Engagement sur :
 - la procédure
 - la qualité des matériaux
 - la mise en œuvre adaptée
 - la modération des coûts
- Fiche récapitulative des travaux traçabilité





Synthèse coûts-bénéfices

- Formalisation d'une procédure
- Responsabilisation du particulier
- Traçabilité de l'effondrement et de son traitement
- Encadrement de la qualité et du coût
- Extension de la démarche au plan national après finalisation
- Coût à la charge des particuliers
- Caractère non réglementaire





Les points à finaliser

- Tiers conventionné (qui et par qui)
- Récupération de l'information (entreprise, propriétaire, mairie)
- Stockage de l'information (LMCU, BRGM...)
- Application du guide et REx
- Coût des travaux et prise en charge



